

Villa-vicus : une question d'espace ?

Pierre Garmy

Résumé : L'étude du binôme *villa-vicus*, dans sa dimension spatiale, pose des questions d'ordre sémantique et méthodologique. À l'approche typologique traditionnelle on propose de substituer celles, empruntées à d'autres disciplines des sciences humaines, qui privilégient les notions de « systèmes » et de « modèles » spatiaux et qui ont montré récemment leur caractère opérant en archéologie, à la faveur de quelques recherches exemplaires.

Mots-clés : ville, agglomération, habitat, territoire, peuplement, modélisation spatiale, analyse systémique.

Dans les années 80, les travaux de terrain sur l'habitat dispersé et en particulier la *villa*, ont subi les effets du coup d'arrêt porté par le Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique aux dégagements intempestifs de sols en mosaïque. En effet, celui-ci, à l'occasion de la première programmation de la recherche de terrain en 1981, estime que « fouiller une villa gallo-romaine dans la seule optique d'en connaître le plan ne paraît sans doute plus indispensable » puis en 1984 que « ... l'étude des ensembles ruraux ne saurait se limiter à une analyse architecturale des bâtiments construits en dur ». Dès lors, les travaux sur ce thème ont eu longtemps de la peine à retrouver une problématique cohérente. Quelques études régionales exemplaires (Van Ossel 1992), des réflexions collectives fécondes sur les formes de l'habitat rural (Harur 1993, 1994, 1996) et la pression croissante de l'archéologie de sauvetage ont cependant contribué à restaurer une recherche novatrice sur le sujet que viennent de consacrer, par exemple, la tenue à Montpellier en 1998 du 4^e colloque AGER (Ouzoulias *et al.* 2001) ou bien encore la première étude monographique complète d'une *villa* en Gaule depuis plus de trente ans (Pellecuer 2000).

Par ailleurs, les agglomérations secondaires antiques ont fait l'objet depuis une quinzaine d'années d'un regain d'intérêt, marqué par la tenue de colloques et de séminaires — à Bordeaux en 1990 (*Aquitania* 1992), à Bliesbrück en 1992 (Petit *et al.* 1994a) — par la publication d'études régionales inaugurées en 1986 avec la Franche-Comté (Mangin 1986) suivie par la Côte d'Or (Bénard 1994), la Gaule Belgique et les Germanies (Petit *et al.* 1994b), la Lorraine (Massy 1997), le Centre (Bellet 1999) et bientôt le Languedoc-Roussillon (Fiches à paraître) et par de nombreux articles dont celui consacré par Ph. Leveau à la Narbonnaise (Leveau 1994).

Cependant, la prise en compte combinée des deux formes de l'habitat que sont les *villae* et les *vici* dans une approche globale de l'organisation du territoire des cités est chose encore peu courante dans la pratique des archéologues, sans doute parce qu'elle souffre des séquelles d'une historiographie simplificatrice qui longtemps ne retint comme élément structurant de l'espace rural gallo-romain que l'alternative entre la *villa* aristocratique « type d'habitat caractéristique de la colonisation romaine » et « ces *vici*, première amorce d'une autre forme d'habitat ... plus groupé ... à l'origine de nos villages » (Leglay 1975 : 243) alors même que « tout oppose la *villa* et le *vicus* » (*id.*, *ibid.* : 245). La démarche pionnière suivie par Ph. Leveau dans sa recherche sur la ville antique de Chercell et son territoire (Leveau 1984) a eu trop peu de descendance, si ce n'est dans ses propres travaux ultérieurs où il a souvent remis la question sur le métier (en dernier lieu Leveau *et al.* 1999), jusqu'à l'ambitieux projet de recherche européen

Archaeomedes (Favory *et al.* 1998) sur les résultats duquel (*Archaeomedes* 1998) nous aurons à revenir.

Nombreuses sont en outre les études géographiques récentes consacrées aux villes et à leurs interactions désignées le plus souvent sous l'appellation globale de "systèmes de villes" (Sanders 1996, Cattani *et al.* 1999). Parallèlement, les campagnes font l'objet de recherches nouvelles pour lesquelles la mobilisation des données environnementales dans un premier temps (Bertrand 1975), et surtout l'analyse des données spatiales ont permis de revitaliser les problématiques classiques de la géographie rurale (Pumain, Saint-Julien 1997 et 2001). Toutefois, l'appréhension simultanée de l'habitat aggloméré et de l'habitat dispersé dans la perspective d'une approche systémique et spatiale semble fort rare dans le champ des recherches géographiques actuelles aussi.

On comprend, a fortiori, pourquoi elle l'est plus encore quand il s'agit non plus d'objets géographiques contemporains ou sub-actuels mais des structures de peuplement antiques pour lesquelles les descripteurs sont extraordinairement discrets. C'est pourtant, très probablement, un passage obligé si l'on souhaite mettre en perspective d'un point de vue théorique le binôme *villa-vicus* qui nous occupe ici, en le considérant sous l'angle de la modélisation spatiale.

De quelques attendus sémantiques et méthodologiques

On connaît les réticences des uns ou des autres, certes fondées en principe, à utiliser des termes latins en dehors de leur sens historique et juridique précis pour désigner des réalités connues le plus souvent uniquement sous la forme de vestiges archéologiques. Chacun sait que les termes *villa* et *vicus* sont l'un et l'autre signifiants de situations antiques qui ont d'ailleurs évolué avec le temps (Leveau 1983). Aussi n'est-il pas inutile de préciser en commençant que les mots *villa* et *vicus* sont employés ici comme stricts synonymes respectivement d'« habitat dispersé » et d'« habitat aggloméré ». N'entrent donc dans cette définition minimale aucune des considérations sémantiques antiques dont Ph. Leveau dressa naguère le tableau suggestif (Leveau 1993), ni aucune indication *a priori* concernant la taille ou l'importance relative des pôles de peuplement considérés (*infra*).

Pour l'acception du mot "habitat", nous retenons la définition ouverte suivante : « L'habitat est l'ensemble et l'arrangement des habitations dans un espace donné ; il peut inclure des annexes consacrées aux animaux, aux stocks, ainsi que des ateliers et autres constructions à usage professionnel. L'habitat urbain correspond à l'ensemble de la ville, l'habitat rural à tout ce qui est édifié à la campagne. On étudie les structures et les formes de l'habitat, avec adjectifs assortis, dispersé, groupé, ... » (Brunet 1992 : 229).

Presque tout le monde reconnaît aujourd'hui que, dans le monde romain, la cité n'est pas la plus petite entité territoriale et administrative. Ph. Leveau a fait à ce sujet justice de l'opinion défendue anciennement par A. Shulten (Leveau 1993 : 469) suivant laquelle il ne pourrait pas y avoir de division interne du *territorium urbis*, les habitants des *vici* détenant seulement des droits fonciers sur les terres mais en aucun cas de pouvoir d'administration « *perche i fondi dei vicani appartengono al territorio della città* ». Or, des témoins archéologiques et littéraires attestent sans ambiguïté à travers les provinces d'un bornage possible du territoire du *vicus* (Leveau : *ibid.* et Tarpin 1985 : 159-162). Par ailleurs on connaît maints exemples épigraphiques de magistratures exercées dans le ressort du *vicus* (Tarpin 1985 : 601-617) que ce soient des charges

spécifiques, *magistri* (comme à Bram — Passelac 1970 : 90) et *praefecti* ou de charges municipales classiques, dont l'édilité (CIL XII, 2611 pour Genève par exemple) — quitte d'ailleurs à ce que le *cursus* se poursuive au chef-lieu de cité. Toutes celles-ci manifestent clairement l'existence, sinon d'un *ordo* dont le principe est contesté systématiquement, à vrai dire sans démonstration probante (Gros 1998 : 23), au moins d'un organe-détenteur de la puissance publique à ce niveau et donc, par conséquent, d'un territoire sur lequel elle s'exerce. « En fait, la seule existence de la formule *L.D.D.V.* (C.I.L. XIII 4131, 5233, entre autres) suffit à prouver » que les *vici* disposaient au moins « de l'étendue de l'agglomération dont ils pouvaient attribuer des lopins » (Tarpin 1985 : 159). Il n'est pas possible de préciser ici la nature des pouvoirs assumés, en particulier de savoir dans quelle mesure et sous quelles conditions il s'agit de pouvoirs "délégués" au *vicus* pour la capitale de cité. Contentons-nous de constater leur effectivité et leur traduction en termes de territoire et d'indiquer qu'il est fort possible sinon probable que leur étendue spatiale et juridictionnelle devait être en proportion directe de l'importance hiérarchique du *vicus* considéré, suivant la logique du rapport taille-fonction (*infra*).

Tout en s'inscrivant en faux par rapport aux conceptions du monde rural gallo-romain que pouvait défendre Grenier dans les années 30 (Grenier 1985 : 727-943), reprises presque à l'identique par Le Glay (1975) et, moyennant quelques révisions, par Ferdière (1988), un certain nombre d'archéologues actuels, et non des moindres, reproduisent à ce propos des schémas dont les fondements archéologique et historique échappent. En effet, distinguer, pour une période postérieure à la conquête (en droit) ou du moins postérieure à Auguste (en fait) "village gallo-romain" et "bourg indigène" n'a pas de sens (Favory et al. 1999), surtout en Narbonnaise. On n'entrera pas ici dans le débat sur les *oppida latina*, *oppida adtributa* et *oppida ignobilia* à propos desquels A. Roth Congès (Roth à paraître) vient à nouveau de faire le point et qui de toute façon renvoient à une situation politique d'époque préaugustéenne. L'origine historique différente de celui-ci (création "récente" issue de la conquête) et de celui-là (héritage d'une agglomération ou *oppidum* protohistorique) n'entre plus en ligne de compte à partir d'Auguste au moins. Les deux agglomérations participent d'une distribution hiérarchique et spatiale des pôles de peuplement qui tient certainement beaucoup plus à l'état du système au moment considéré qu'aux héritages anciens, bien que ceux-ci n'aient certainement pas été neutres dans la phase initiale de sa constitution. Maintenir dans ces conditions l'illusion d'un "bourg indigène" pendant le Haut Empire, conservatoire des traditions protohistoriques et préfiguration du village médiéval, mais surtout resté en marge de la romanité — par quel miracle ? —, est une vision de l'esprit que rien dans la documentation archéologique récente ne permet de soutenir, au contraire. De la même façon, il convient aux mêmes périodes et pour les mêmes raisons, de bannir « des publications et du vocabulaire des archéologues » le terme de « ferme indigène » (Ferdrière 2000 : 252 n° 124). Notre chauvinisme gaulois dût-il en souffrir, les villages insoumis n'existent qu'en bande dessinée et il semble raisonnable de penser que, suivant des processus et des rythmes qui n'ont certes pas été partout les mêmes, la société en Gaule, au moins dès le changement d'ère, est partout « gallo-romaine ».

J'ai déjà eu l'occasion (Petit *et al.* 1994a : 286) d'attirer l'attention sur l'impasse méthodologique que représentent les entreprises de typologie fermée des agglomérations secondaires. Dans leur inventaire pour l'Aquitaine (Mangin, Tassaux 1992 : 463-465) les auteurs dissèquent la géographie urbaine de la province antique en reconnaissant quatre types principaux, assortis de sous types : on va ainsi des « vraies villes, moyennes ou petites » aux « agglomérations rurales ou villages » en passant par les « agglomérations semi-urbaines, les bourgs et bourgades, les agglomérations religieuses, les stations

routières ». Dispositif légèrement modifié et complexifié en 1994 (Tassaux 1994 : 197), par la surimposition d'un système hiérarchique à trois positions dont on ne nous livre aucun critère de construction ni grille de lecture. Moins mécaniste mais globalement dans la même inspiration, la communication présentée au colloque CTHS d'Aix-en-Provence (Aupert *et al.* 1998 : 64) offre une analyse plus complète de la variabilité des attributs et des fonctions des agglomérations analysées mais débouche, une fois encore, sur une proposition typologique qui n'ouvre aucune piste pour l'analyse du système urbain dans son ensemble, en particulier des relations des sites entre eux, des sites avec leur territoire, etc., et qui finit par enfermer les auteurs dans des positions infirmées par les données de terrain. Ainsi, l'agglomération de Brion, « agglomération semi-urbaine ou ville » en 1992 (Mangin, Tassaux 1992 : 485), est-elle reléguée au rang de « relais dans le désert médocain », en 1998 (Aupert *et al.* 1998 : 66-67). Sa parure monumentale « disproportionnée » fait s'interroger sur l'étendue du site hors de l'île de Brion — ce que démentent formellement toutes les prospections récentes, son identification à *Noviomagus* est « hautement probable », mais cette probabilité se mue aussitôt en certitude puisque le toponyme « souligne sans équivoque » son rôle de marché, ouvert sur la Gironde, alors même que le marais de Raysson n'est plus en eau depuis l'Age du Bronze (Garmy, Gonzalez Villaescusa 1998 : 73-76). Les mêmes approximations encyclopédiques font considérer Barzan-Talmont comme « un port à vocation interrégionale ... dont les installations n'ont pas encore été retrouvées » (Aupert *et al.* 1998 : 66) mais ne laissent place à aucune interrogation sur le rôle du pôle urbain au sud de la cité des Santons pour en gérer le territoire en bordure de Gironde.

Le même écueil guette les typologues de la *villa*. Ergoter à n'en plus finir, après Grenier et ses successeurs, sur la forme architecturale de la *villa* n'est sans doute plus vraiment d'actualité, même si la question continue à faire débat (Ferdière 2000 : 251). La belle leçon qui vient d'être donnée, à propos du cas particulièrement bien étudié de Loupian (Pellecuer 2000) prouve, s'il en était besoin, qu'on ne progresse dans cette matière que par l'étude globale du *fundus* dans toutes ses composantes, de l'*ager cum aedificio* (Digeste), les *aedificia* comprenant toutes les parties bâties du centre du domaine : *pars urbana* = secteur résidentiel, *pars rustica* = bâtiments agricoles, *pars fructuaria* = bâtiments de stockage des denrées agricoles, ainsi que toutes les dépendances, ateliers, annexes, etc. La voirie et les dessertes, les installations diverses tels les aqueducs, les moulins, les aires de travail, etc., ne sont pas oubliées, non plus que les fossés, limites et plus généralement toutes formes de mise en valeur de l'espace, en particulier les traces de plantations et de cultures dont l'étude systématique a connu dernièrement un spectaculaire développement (Jung 1999 ; 2000, Vidal 2000).

Sans doute a-t-on généralement surestimé l'importance numérique des populations laborieuses, libres ou non libres, attachées aux *villae*. Sur des bases de calcul identiques, tirées essentiellement des agronomes antiques, A. Grenier (Grenier 1985 : 888 *sqq.*) pour la villa de Chiragan en région toulousaine et A. Carandini (Carandini 1985 : 157 *sqq.*) pour la villa de Settefinestre en Etrurie ont présenté des propositions de décompte convergentes : pour 1000 ha en culture à Chiragan, environ 400 personnes, pour 125 ha à Settefinestre, 42 personnes. Deux récents essais de modélisation sur des établissements ruraux de Gaule Narbonnaise apportent des éléments de réflexion à partir d'autres fondements et avec d'autres méthodes. A Sallèles-d'Aude, au moment de l'apogée du centre potier au Ier s. ap. J.-C. (entre 30 et 50), le modèle propose un ordre de grandeur de soixante-dix habitants (Jamet 2001 : 272). Pour la villa de Loupian, le même auteur, à l'aide des mêmes outils, envisage, pour satisfaire aux besoins globaux du domaine dont le finage couvre quelques 200-250 ha, une population équivalente à la fin du Ier et au IIe s. ap. J.-C., soit 70 personnes environ, avec une baisse tendancielle

ultérieure jusqu'au IV^e s. (Jamet 2000). Ces chiffres, sûrement faux en valeur absolue et pouvant varier sans difficulté de 1 à 3 selon la façon dont on utilise le modèle ont cependant la vertu de donner un ordre d'idée qui incite à admettre avec réserves la théorie communément admise de l'existence généralisée d'agglomérations sur le territoire des *villae*, et donc sous leur dépendance, pour y loger la main d'œuvre. Aussi, le texte maintes fois cité, attribué traditionnellement à Frontin, mais probablement dû au pseudo Agennius Urbicus (25, 3-4) indiquant, pour l'Afrique il est vrai et qui plus est sur des propriétés foncières privées « pas moins étendues que les territoires publics (*non minores quam republica territoria*) » la présence autour de la *villa*, d'« une plèbe considérable (*non exiguum*) » et de « *vici* disposés comme une enceinte (*in modum munitioum*) (ou *municipium* dans l'édition de Thulin) », doit-il être interprété avec prudence et la situation qu'il décrit ne peut-elle être généralisée à toutes les provinces, dans tous les cas. La réalité est sûrement plus complexe, la population en question pouvant fort bien habiter pour partie sur place dans la *villa* — des locaux à usages d'habitation en liaison avec la *pars rustica* ou la *pars fructuaria* sont souvent repérés dans les fouilles récentes de grandes *villae* (Pellecuer 2000) — pour partie dans des établissements isolés sur le territoire de la *villa* — certaines des petites unités annexes ayant livré des aménagements domestiques (foyers, restes culinaires, ...) peuvent correspondre à ce type d'installation — et enfin dans les agglomérations voisines mais que l'on ne peut pas pour autant dire sous la dépendance de la *villa*. Le modèle du township sud-africain n'est probablement pas adapté ici.

De la variabilité et de la hiérarchie

La théorie des places centrales — ou lieux centraux — de Christaller (1933) complétée et développée par Lösch (1940 puis 1954) offre un modèle géographique qui se révèle extrêmement robuste malgré les analyses critiques qui en ont été faites (Beguin 1996 : 303 *sqq.*), surtout en raison de son inaptitude à rendre compte des mutations récentes du monde moderne. Elle demeure opératoire dans le champ géographique, au prix d'adaptations qui « permettent d'interpréter, voire de prévoir, les transformations du système » (Pumain, Saint-Julien 2001 : 115-132) et particulièrement quand on l'emploie pour modéliser des situations antérieures aux bouleversements du XX^e s. Aussi, les archéologues n'ont probablement pas épuisé ses capacités heuristiques pour la construction de modèles des peuplements anciens.

Rappelons en quelques mots qu'il s'agit d'expliquer — ou de prévoir — le nombre, la taille et l'espacement des centres et d'examiner les traductions spatiales de l'existence de hiérarchies entre les centres. Chaque centre constitue un pôle caractérisé par sa taille, sa localisation et son rang par rapport aux autres centres. Chaque pôle appartient à un système où se tissent des relations de complémentarité ou de concurrence définies par des liens réciproques de nature fonctionnelle et hiérarchique. La théorie identifie trois principes produisant chacun un modèle différent de répartition spatiale des centres : le principe de marché, le principe de transport et le principe d'administration.

P. Haggett a proposé (Haggett 1973 : 132) de prendre en considération pour établir les hiérarchies fonctionnelles des unités de peuplement la notion de « seuils ». On définit une plage de tailles telle que, pour une fonction donnée, il existe un niveau inférieur de taille au dessous duquel aucune agglomération ne possède la dite fonction et parallèlement un niveau supérieur au dessus duquel toutes les agglomérations possèdent cette même fonction (Berry 1967). Est considéré comme seuil de la fonction le niveau médian de la plage ainsi définie (fig. 1). Dans son principe, cette méthode comporte de nombreux avantages dont celui, manifeste, d'éviter de définir a priori des classes

d'agglomérations. La difficulté principale pour sa transposition dans le champ de l'archéologie réside, bien entendu, dans les critères de taille que l'on peut mobiliser. Le géographe travaille sur des effectifs de populations connus, l'archéologue doit pour sa part se contenter d'approximations souvent grossières, issues de données indirectes tirées du terrain. On voit cependant le parti que l'on peut tirer d'une telle démarche en l'adaptant aux équipements des agglomérations antiques (fig. 2) en lieu et place des fonctions centrales habituellement manipulées par les géographes. Au lieu de considérer, par exemple, les seuils d'apparition des commerces de bouche, de l'épicerie généraliste-buraliste-mercerie à l'hypermarché, pourra-t-on mettre en œuvre des données archéologiques sur l'équipement urbain des *vici*. On observera ainsi les seuils d'apparition de thermes, d'édifices de spectacles, de sanctuaires, d'aqueducs, de monuments relevant de l'exercice du pouvoir politique et administratif, etc., chacune de ces catégories pouvant elle-même se décliner suivant une variabilité large de forme et de taille. Les résultats de recherches récentes, utilisant d'ailleurs des critères taille-fonction dissemblables, montrent que c'est une voie possible (Garmy 1998 ; à paraître) et féconde (Archaeomedes 1998).

Raisonnement dans la logique d'un système hiérarchisé et spatialement défini suppose que l'on renonce à envisager chaque centre isolément — pour lui attribuer un rôle unique ou dominant « c'est un port, un marché, une station routière, voire un *conciliabulum* (concept étrange de centre monumental à la campagne sans habitant que l'archéologie récente a évacué mais qui reste vivace dans la littérature), ... » ou pour le classer arbitrairement dans une catégorie « c'est une presque-ville, un bourg, un village, une agglomération rurale » très généralement surdéterminée par l'emploi de vocables contemporains. Au contraire, il convient de conserver à l'esprit que tous les pôles sont en interaction permanente au sein d'un territoire dont ils constituent l'armature nécessaire et suffisante à un moment donné de son histoire (fig. 3), sans préjudice des permanences et substitutions, éclipses et déclin, émergences et consolidations au niveau des éléments qui composent cette armature. Mais ces évolutions historiques demandent, elles-mêmes, à être étudiées de manière globale au sein du système, pour distinguer l'anecdotique et le local des tendances lourdes qui, toutes choses égales par ailleurs, semblent privilégier le maintien global dans la durée de la forme de distribution des tailles de centres et la persistance du semis dans l'espace (Guérin-Pace 1993). A cet égard, le concept de résilience, adapté des sciences physiques par les écologues notamment (Holling 1973) mais qui tend à se diffuser à l'ensemble des sciences humaines et en particulier en géographie (Ashan-Leygonie 2000), trouverait de manière profitable son emploi dans l'étude archéologique des structures de peuplement (MacGlade 1997).

L'étendue du système à prendre en considération est une question délicate. La solution empirique la plus commode consiste à retenir une micro-région naturelle, un pays, pour y étudier « un réseau local » où seront pris en compte tous les éléments du peuplement. Le bon sens pratique conduit naturellement vers cette solution quand on mesure les trésors d'opiniâtreté et de courage que requiert la prospection archéologique de terrain, même sur des surfaces relativement limitées. A ce niveau d'investigation, la qualité des données traitées dépend étroitement du repérage plus ou moins exhaustif des vestiges archéologiques suivant des techniques qui se sont beaucoup affinées (Bermond, Pellecuer 1987) mais qui, quoi qu'il en soit, ne dispense pas de la fouille (Raynaud 1998). La difficulté du travail à l'échelle locale tient au fait que l'entité spatiale sur laquelle il porte n'est représentative d'aucune réalité administrative ou politique antique identifiable si bien que, malgré l'extrême rigueur du travail de collectes des informations, le système se trouve amputé d'une partie de ses composantes, en particulier du haut de la hiérarchie des centres. Au vu des recherches conduites en Vaunage ces dernières années (Archaeomedes 1998 : 214-229 ; Nuninger, Raynaud 1998 ; Favory *et al.* 1999) dont les

résultats ont profondément renouvelé tout un pan de l'archéologie rurale régionale, on ne peut s'empêcher de s'interroger sur l'absence, dans les modèles proposés, de la capitale, Nîmes, située à très peu de distance à l'est et dont la prégnance dans le système ne se discute même pas. C'est pourquoi, on inclinera à penser que la bonne étendue de réflexion, pour l'Antiquité, est celle du territoire de la Cité, sans se cacher pour autant que la documentation archéologique mobilisable à cette échelle est d'une tout autre nature que celle recueillie au niveau micro-régional. Cependant, la combinaison des deux niveaux d'approche qui sont complémentaires est sans doute souhaitable, chacun avec ses avantages et ses limites.

De l'analyse des données à la modélisation spatiale

Sauf à récuser formellement la dualité « ville/non-ville » sur les plans théorique et empirique, ce que tentent de faire certains géographes urbains actuels (Béguin 1996 : 314-318) au profit de la fonction de « densité d'attributs de l'espace géographique ... qui peut représenter à la fois le non-ville et un système de villes ... lequel est hiérarchisé... », la partition entre habitat groupé et habitat dispersé reste, au moins provisoirement, opératoire en archéologie dans la mesure où les possibilités de mesures de densité, hormis celle d'artefacts de surface en prospection, sont plus que réduites (Raynaud à paraître).

Il n'existe aucune raison *a priori* d'exclure du champ d'étude la *villa*. Celle-ci et son finage occupent bel et bien physiquement une portion de territoire et participent donc, d'un point de vue spatial, des réseaux en jeu dans la région considérée. On sait aussi par la fouille et la prospection qu'un certain nombre d'établissements dispersés ne sont pas occupés en permanence par des habitants à demeure. Certains peuvent correspondre à des « annexes agraires », des locaux techniques, d'autres à des habitats temporaires ou saisonniers. Il n'en reste pas moins, au niveau de l'analyse spatiale qu'ils ont eux aussi une raison d'être dans le réseau général des établissements. Si on a éprouvé le besoin d'une annexe, c'est sans doute, au moins en partie, parce que la tête d'exploitation est trop éloignée, parce qu'à cet endroit on a besoin d'installations particulières pour l'exploitation du terroir environnant, etc.

Les programmes européens de recherche Archaeomedes I et II qui se sont enchaînés entre 1992 et 2000 constituent certainement à l'heure actuelle l'une des tentatives les plus nouvelles de modélisation des systèmes de peuplement. Nous disposons d'ores et déjà d'une partie des résultats du premier programme (Archeomedes 1998) qui ont donné cours à un débat nourri entre ses auteurs et d'autres chercheurs, comme on aimerait en voir naître plus souvent dans nos matières (Collectif 2001). Pour ce qui concerne directement notre sujet — mais le propos général est beaucoup plus ample — le programme de travail qui a mobilisé ensemble des archéologues, des géographes, des statisticiens, a traité une documentation archéologique issue de fouilles et surtout de prospections portant sur plusieurs régions comprises dans un vaste delta du Rhône (Valdaine, Tricastin, Haut Comtat, Alpilles, Uzège, Beaucairois, Vaunage, Lunellois). La base documentaire contenait 934 sites pour le premier programme, plus de 2000 pour le second. A partir de descripteurs d'ordre fonctionnel et technique (superficie, matériaux de construction, mobilier, ...) sitologique (topographie, altitude, pentes, liaisons, chemins, ...) chronologique (dates d'implantation, durée d'occupation) et environnemental, l'échantillon archéologique disponible a fait l'objet d'un traitement statistique comprenant une AFC (analyse factorielle des correspondances) suivie d'une classification ascendante hiérarchique (CAH) construite sur les résultats de l'AFC. Au final, ces traitements ont produit un classement des sites en 11 catégories combinant les

descripteurs entre eux, ce qui nous intéresse particulièrement ici. Sans entrer dans le détail de la hiérarchie qui en découle, on peut en effet retenir les traits principaux suivants :

— Les classes A à D, au bas de la hiérarchie, comptent les établissements isolés de petite taille (annexes agraires, petits habitats) généralement éphémères, de la fin de la République jusqu'au Ier s. ap. J.-C (à quoi il faudrait ajouter les sites de la classe F, de même description mais ressortissent de l'Antiquité tardive)

— Les classes E et G regroupent des établissements isolés petits et moyens, de durée de vie moyenne à grande et de diverses périodes.

— Les classes H, I, J, K comprennent les établissements moyens et grands allant des « fermes aisées et petites *villae* aux grandes *villae* dotées d'ateliers » et des « petites agglomérations aux grandes agglomérations » ces catégories étant étroitement intriquées dans chacune des classes du haut de la hiérarchie (les agglomérations dans les catégories J et K seulement).

On notera que ce modèle proclamé « provisoire » par ses auteurs est d'une richesse infiniment supérieure à toutes les typologies antérieures, l'AFC permettant une combinatoire des critères de description que l'on retrouve dans la proposition finale. Mais ces résultats sont évidemment aussi bien frustrants pour ce qui concerne notre propos. *Villa* et *vicus* se retrouvent en effet ensemble dans deux classes hautes et rien ne permet de les séparer ni même de les distinguer.

A cela, je verrais volontiers une explication dans la nature des descripteurs mis en œuvre au départ. En faisant le filage rapide, on perçoit en effet que tous appartiennent au registre des principes de marché et de transport du modèle des lieux centraux (*supra*) et aucun à celui du principe d'administration. En fait, la machine tourne sans faire au départ la différence entre pôle isolé et pôle aggloméré, ce qui est sans doute un postulat méthodologique potentiellement fécond, mais l'alimentation en données, en gommant justement ce qui est spécifique de l'une et l'autre forme d'habitat, met tout à plat de ce point de vue et il est donc naturel que la confusion soit maintenue jusqu'au bout. On lit toutefois sous la plume de quelques-uns des chercheurs d'*Archaeomedes* : « De notre point de vue, il faut distinguer l'espace contrôlé par la *villa* de l'espace territorial contrôlé par le village le plus proche » (Favory et al. 1999 : 505). Ce sont en effet deux catégories d'espace radicalement différentes que l'on ne peut pas traiter sur le même plan dans l'analyse globale du territoire, et c'est sûrement un des points cruciaux de sa modélisation. S'il est assez aisé, du moins en théorie, d'identifier sur un territoire quelconque un système d'agglomérations défini notamment par les niveaux hiérarchiques des objets les uns par rapport aux autres — une agglomération de rang 1 a une portée plus grande qu'une agglomération de rang 2 qui est sous sa dépendance, laquelle a une portée supérieure à une agglomération de rang n qui est sous sa dépendance (fig. 3) — il n'en va pas du tout de même pour les *villae* qui, elles, n'entrent pas dans une hiérarchie systémique — ce qui ne remet pas en cause la variabilité des tailles du centre d'exploitation et du finage. L'espace de la *villa* répond à une logique d'appropriation privée d'une portion de territoire à des fins de production, de résidence et accessoirement de circulation. La propriété effective du sol, patrimoine foncier d'un individu ou d'un groupe familial, retranche pour ainsi dire les terres du *fundus* de la logique spatiale du système de villes qui, par ailleurs, structure le territoire de la cité. Les *possessores*, installés pour la plupart en ville, exploitent un terroir à des fins spéculatives parfaitement déterminées, suivant des stratégies commerciales élaborées, ce qui fait du système d'exploitation des terres par le truchement de la *villa* une organisation parfaitement hétéronomique. Cette constatation n'est remise en cause éventuellement qu'à époque tardive si on suit les propositions de J. Durliat (Durliat 1990) qui évoque des délégations de puissance publique, notamment fiscales, aux *possessores* et une

mutation de la *villa* qui, de centre de gestion d'un finage domanial deviendrait un pôle de gestion fiscal et administratif d'une circonscription (Pellecuer 2000), auquel cas l'espace domanial serait, à partir du Bas-Empire, réintégré véritablement dans la structure générale du territoire.

Les auteurs d'*Archaeomedes* (1998 : 16-35) ont fait un large usage de la théorie des systèmes auto-organisés pour construire leur modèle évolutif des systèmes de peuplement dans le midi de la France. Critiquée frontalement pour des motifs essentiellement épistémologiques (Collectif 2001 : 2) cette théorie fait l'hypothèse que les interactions entre les pôles d'un système (de villes en l'occurrence) sont plus déterminantes pour en expliquer la structure et l'évolution que l'intervention d'un pouvoir ou d'une planification extérieurs. « De tels systèmes ne remplissent pas une finalité prédéterminée, personne n'en a conçu l'organisation, ils n'évoluent pas vers une direction préétablie mais se construisent en permanence un devenir qui n'est écrit nulle part » (Collectif 2001: 3.2.1). Appliquée à la cité antique, cette théorie, que l'on peut certes refuser en bloc, semble avoir des vertus explicatives dont on aurait tort de se priver. Elle incite notamment à considérer la tutelle romaine sur les provinces non comme un plan concerté jusqu'au moindre détail et au plus petit niveau mais comme un objectif macroscopique d'ordre général qui peut affecter des mises en œuvre extrêmement diverses selon les lieux et les périodes. Elle explique pourquoi il n'existe pas, en définitive, de modèle urbain romain ni de modèle de réseau de villes « à la romaine » mais une infinie variabilité de situations locales ou régionales. Partant, elle permet d'interpréter d'une façon qui ne soit pas exclusivement politique et événementielle les bifurcations qui ont marqué l'évolution des systèmes de villes lors des périodes de transition.

Cependant, dans cette perspective, le duo *villa-vicus* constitue le lieu géométrique de confrontation spatiale dans un seul et même territoire, celui de la cité, entre, d'une part, un système de villes auto-organisé au sein duquel le principe d'administration est très fort et, d'autre part, des organisations essentiellement hétéronomiques, les *villae*, d'où il est absent. Doit-on en conclure qu'il est par voie de conséquence vain de vouloir modéliser en une même interprétation spatiale d'ensemble les deux formes d'habitats ? Peut-on en rester, provisoirement, comme solution d'attente, aux résultats proposés par *Archaeomedes* qui, sur ce point précisément, nous livre une hiérarchie haute des pôles de peuplement où agglomérations et *villae* se trouvent entremêlées ?

Ces quelques lignes, bien trop rapides, ne sont là que pour éclairer quelques tendances récentes de la recherche sur les formes de l'habitat antique et leur impact sur les structures de peuplement. La typologie semble avoir encore de beaux jours devant elle malgré ses défauts ontologiques mais il est vrai qu'une boulimie compilatrice gagne certains milieux de l'archéologie et fait de la refonte des sommes fondatrices un exercice reconnu et dûment stipendié — on attend un volontaire pour refaire Déchelette. Typologie, dont on peut toujours essayer de se persuader qu'elle est nécessaire « pour mettre de l'ordre dans une énorme documentation » (Leveau 1999 : 8) mais dont on doit surtout craindre qu'elle ne caricature en les simplifiant à l'extrême des situations extraordinairement complexes et mobiles dans lesquelles l'interaction entre les objets est au moins aussi déterminante que la forme des objets eux-mêmes. L'analyse statistique des données, qui n'est plus tout à fait neuve en archéologie, l'approche spatiale que des pratiques interdisciplinaires entre archéologues et géographes ont permis de promouvoir durant la période récente, ont montré leur capacité de renouvellement des

problématiques et des méthodes. La notion même de « modèle » en archéologie et en histoire donne encore lieu à des réactions épidermiques de rejet. Il serait bon pourtant de s'en tenir à sa définition : « un modèle est une représentation formalisée et épurée du réel ou d'un système de relations ; image de la réalité, le modèle est un "construit" qui passe par la simplification, l'abstraction » (Brunet 1992 : 305). Les difficultés matérielles qu'il y a à transférer vers l'archéologie, faute de corpus de données chiffrées, vérifiables et reproductibles, certains concepts et méthodes qui ont fait leurs preuves dans d'autres champs de la recherche en sciences humaines, en particulier en géographie, ne doivent pas conduire à y renoncer mais au contraire à s'en emparer pour les ajuster aux besoins de notre discipline qui a tout à y gagner.

Merci à C. Rozenblat qui a bien voulu relire ce travail et me faire part de ses remarques.

Légende des figures :

Fig. 1 : Arbre hiérarchique simplifié suivant la loi rang-taille des agglomérations antiques.

Fig. 2 : Seuils d'apparition des fonctions urbaines.

Fig. 3 : Modèle hiérarchique et spatial élémentaire des agglomérations.

Bibliographie :

Aquitania 1992 : GARMY (P.) dir., MAURIN (L.) dir. — *Villes et agglomérations urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule. Histoire et archéologie*. 6e supplément à *Aquitania*. Bordeaux, 1992.

Archaeomedes 1998 : DURAND-DASTES (F.), FAVORY (F.), FICHES (J.-L.), MATHIAN (H.), PUMAIN (D.), RAYNAUD (Cl.), SANDERS (L.), VAN DER LEEUW (S.) — *Des oppida aux métropoles. Archéologues et géographes en vallée du Rhône*. Paris, 1998.

Aschan-Leygonie 2000 : ASCHAN-LEYGONIE (Chr.) — Vers une analyse de la résilience des systèmes spatiaux. *L'espace géographique*, 1, 2000 p. 64-77.

Aupert et al. 1998 : AUPERT (P.), FINCKER (M.), TASSAUX (F.) — Agglomérations secondaires de l'Aquitaine atlantique. In : *Actes du 120e congrès national CTHS, Aix-en-Provence, 1995, Archéologie*. p. 45-69. Paris 1998.

Béguin 1996 : BEGUIN (H.) — Faut-il définir la ville ? In : DERYCKE (P.-H.) dir., HURIOT (J.-M.) dir., PUMAIN (D.) dir. — *Penser la ville. Théories et modèles*. Paris, 1996

Bellet et al. 1999 : BELLET (M.-E.) dir., CRIBELLIER (Chr.) dir., FERDIERE (A.) dir., KRAUSZ (S.) dir. — *Agglomérations secondaires antiques en Région Centre*. 17e supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*. Tours, 1999.

Bénard 1994 : BENARD (J.), MANGIN (M.), GOGUEY (R.) et ROUSSEL (L.) — *Les agglomérations antiques de Côte d'Or*. Annales de l'Université de Besançon. Paris, 1994.

Bermond, Pellecuer 1997 : BERMOND (I.), PELLECUER (Chr.) — Recherches sur l'occupation du sol dans la région de l'étang de Thau (Hérault) : Apport à l'étude des *villae* et des campagnes de Narbonnaise. *R.A.N.* 30, 1997, p. 63-84.

Berry 1967 : BERRY (B.) — *Geography of market centers and retail distribution*. Prentice Hall, 1967. Traduction française : MARCHAND (B.) — *Géographie des marchés et du commerce de détail*. Paris, 1971.

Bertrand 1975 : BERTRAND (G.) — *Pour une histoire écologique de la France rurale*. In : Duby 1975, I, p. 34-113.

Brunet 1992 : BRUNET (R.) dir., FERRAS (R.) dir., THERY (H.) dir. — *Les mots de la géographie. Dictionnaire critique*. Paris, 1992.

Carandini 1985 : CARANDINI (A.) a cura di — *Settefinestre. Una villa schiavistica nell'Etruria romana*. 3 vol. Modena, 1985.

Cattan et al. 1999 : CATTAN (N.), PUMAIN (D.), ROZENBLAT (C.), SAINT-JULIEN (Th.) — *Le système des villes européennes*. Paris, 1999.

Collectif 2001 : COLLECTIF — La modélisation des systèmes de peuplement : débat à propos d'un ouvrage récent, *Des oppida aux métropoles. Les petits cahiers d'Anatole*, 5, 2000. <http://www.univ-tours.fr/lat/Pages/F2_5.html>.

Duby 1975 : DUBY (G.) — *Histoire de la France rurale*. 5 vol., Paris, 1975-XXX???

Durliat 1990 : DURLIAT (J.) — *Les finances publiques de Dioclétien aux Carolingiens (284-889)*. Sigmaringen, 1990.

Favory et al. 1998 : FAVORY (F.) et VAN DER LEEUW (S.) — *Archaeomedes, la dynamique spatio-temporelle de l'habitat antique dans la vallée du Rhône : bilan et perspectives*. *RAN*, 31, 1998, p. 257-298.

Favory et al. 1999 : FAVORY (F.), RAYNAUD (Cl.) avec le concours de MATHIAN (H.) et SANDERS (L.). — Le territoire : un modèle de l'organisation de l'espace en archéologie rurale ; étude de cas dans la cité de Nîmes. In : BAEMER (F.) dir., CLEUZIOU (S.) dir. COUDART (A.) dir. — *Habitat et société. XIXe Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes*. Antibes, 1999, p. 499-518.

Ferrière 1988 : FERDIERE (A.) — *Les campagnes en Gaule romaine*. 2 vol. Paris, 1988.

Ferrière 2000 : FERDIERE (A.) — Voyages à travers les campagnes de la Gaule romaine, IX. Chronique. *RACF*, 39, 2000, p. 251-258.

Fiches à paraître : FICHES (J.-L.) dir. — *Agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon*. Monographies d'Archéologie Méditerranéenne. Lattes, à paraître.

Garmy à paraître : GARMY (P.) — Réseaux urbains antiques en Gironde. In : *Atlas des réseaux urbains en France*. Tours, *M.S.V.*, à paraître.

Garmy, Gonzalez Villaescusa 1998 : GARMY (P.), GONZALEZ VILLAESCUSA (R.) — Brion (Saint-Germain-d'Esteuil — Gironde) et le *pagus* des Médulles : structuration de l'espace et urbanisation chez les Bituriges vivisques (note préliminaire). In : *Actes du 120e congrès national CTHS, Aix-en-Provence, 1995, Archéologie*. p. 71-88, Paris, 1998.

Grenier 1985 : GRENIER (A.) — *Manuel d'Archéologie gallo-romaine. II, Archéologie du sol*. Paris, 1934 (Réédition 1985).

Gros 1998 : GROS (P.) — Villes et « non-villes » : les ambiguïtés de la hiérarchie juridique et de l'aménagement urbain. In : *Actes du 120e congrès national CTHS, Aix-en-Provence, 1995, Archéologie*. p. 11-25, Paris 1998.

Guérin-Pace 1993 : GUERIN-PACE (F.) — *Deux siècles de croissance urbaine*. Paris, 1993.

Haggett 1973 : HAGGETT (P.) — *L'analyse spatiale en géographie humaine*. Paris, 1973.

Harur 1993 : *Formes de l'habitat rural en Gaule Narbonnaise*. 1, Juan-les-Pins, 1993.

Harur 1994 : *Formes de l'habitat rural en Gaule Narbonnaise*. 2, Juan-les-Pins, 1994.

Harur 1996 : *Formes de l'habitat rural en Gaule Narbonnaise*. 3, Sophia Antipolis, 1996.

Holling 1973 : HOLLING (C.-S.) — Resilience and stability of ecological systems. *Annual Review of Ecology*, 4, 1973, p. 1-23.

Jamet 2000 : JAMET (M.) — Essai sur le système de production de la *villa* des Pré-Bas . In : Pellecuer 2000, p 331-338.

Jamet 2001 : JAMET (M.) — Approche par la modélisation du complexe de potiers de Sallèles d'Aude. In : LAUBENHEIMER (F.) dir. — *20 ans de recherches à Sallèles d'Aude*, 2001, p. 257-284.

Jung 1999 : JUNG (C.) — *Morphogénèse, fonctions et évolution de la centuriation B d'Orange et essai de restitution diachronique des paléopaysages du Tricastin (Drôme-Vaucluse)*. Thèse de doctorat d'Archéologie, multigraphiée, Université de Tours François Rabelais, juin 1999.

Jung 2000 : JUNG (C.) — Pérennité et mutations d'un système agraire : exemples à Orange et à Lattes. *R.A.N.* 33, 2000. sous presse.

Le Glay 1975 : LE GLAY (M.) — *La Gaule romanisée*. In : Duby 1975, I. p. 195-286.

Leveau 1983 : LEVEAU (Ph.) — La ville antique et l'organisation de l'espace rural : *villa*, ville, village. *Annales E.S.C.*, 1983-4, p. 920-942.

Leveau 1984 : LEVEAU (Ph.) — *Caesarea de Mauritanie. Une ville romaine et ses campagnes*. Rome, 1984.

Leveau 1993 : LEVEAU (Ph.) — *Territorium urbis*. Le territoire de la cité romaine et ses divisions : du vocabulaire aux réalités administratives. *REA*, 1993, 3-4, p. 459-471.

Leveau 1994 : LEVEAU (Ph.) — Agglomérations secondaires et territoires en Gaule Narbonnaise. *RAN*, 26, 1993, p. 277-299.

Leveau et al. 1999 : LEVEAU (Ph.), GROS (P.), TREMENT (F.) — La recherche sur les élites gallo-romaines et le problème de la villa. *AGER. Bulletin de liaison n° 9*, 1999, p. 2-10.

MacGlade 1997 : MACGLADE (J.), VAN DER LEEUW (S.) — Archeology and non linear dynamics : new approaches to long-term change. In : MACGLADE (J.), VAN DER LEEUW (S.) ed. — *Archaeology, Process and Structural Transformations*. Londres, 1993, p. 1-31.

Mangin 1986 : MANGIN (M.), JACQUET (J.), JACOB (J.-P.) — *Les agglomérations secondaires en Franche-Comté romaine*. Annales de l'Université de Besançon. Paris, 1986.

Mangin, Tassaux 1992 : MANGIN (M.), TASSAUX (F.) — Les agglomérations secondaires de l'Aquitaine romaine. In : *Aquitania 1992*, p. 461-496.

Massy 1997 : MASSY (J.-L.) dir — *Les agglomérations secondaires de la Lorraine romaine*. Annales de l'Université de Besançon. Paris, 1997.

Nuninger, Raynaud 1998 : NUNINGER (L.), RAYNAUD (Cl.) — La Vaunage à l'Age du fer : questions de méthodes et de traitement de la documentation archéologique. In : MAUNE (St.) dir. — *Recherches sur les établissements ruraux protohistoriques en Gaule méridionale*. Montagnac, 1998, p. 9-28.

Ouzoulias et al. 2001 : OUZOULIAS (P.) dir., PELLECUER (Ch.) dir., RAYNAUD (Cl.) dir., VAN OSSEL (P.) dir., GARMY (P.) dir. — *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité*. Actes du IVe colloque de l'association AGER. Antibes, 2001.

Passelac 1970 : PASSELAC (M.) — Le vicus *Eburomagus*. Eléments de topographie. Documents archéologiques. *R.A.N.*, 3, 1970, p. 71-101.

Pellecuier 2000 : PELLECUER (Ch.) — *La villa des Prés-Bas (Loupian, Hérault) dans son environnement. Contribution à l'étude des villae et de l'économie domaniale en Narbonnaise*. Thèse de doctorat d'Archéologie, multigraphiée, Université de Provence Aix-Marseille I, juin 2000. Compte rendu par GARMY (P.) — *Histoire et Sociétés rurales*, 14-2, 2000, p. 313-319.

Petit et al. 1994a : PETIT (J.-P.) dir., MANGIN (M.) dir. BRUNELLA (Ph.) coll. — *Les agglomérations secondaires. La Gaule Bergique, Les Germanies et l'Occident romain*. Actes du colloque de Bliesbrück-Rheinheim/Bitche. Paris, 1994.

Petit et al. 1994b : PETIT (J.-P.) dir., MANGIN (M.) dir. BRUNELLA (Ph.) coll. — *Atlas des agglomérations secondaires de Gaule Belgique et des Germanies*. Paris, 1994.

Pumain, Saint-Julien 1997 : PUMAIN (D.), SAINT-JULIEN (Th.) — *L'analyse spatiale. 1. Localisations dans l'espace*. Paris, 1997.

Pumain, Saint-Julien 2001 : PUMAIN (D.), SAINT-JULIEN (Th.) — *Les interactions spatiales*. Paris, 2001.

Raynaud 1998 : RAYNAUD (Cl.) — De la prospection à la fouille et retour ... Us et abus de la prospection méthodique : une expérience languedocienne. *Homo Faber*, 2.1, 1998, p. 7-15.

Raynaud à paraître : RAYNAUD (Cl.) — De l'archéologie à la géographie historique : le système de peuplement de l'Age du Fer au Moyen Age. In : *Hommage à Guy Barraol*. Monographies d'archéologie méditerranéenne, Lattes, sous presse.

Roth à paraître : ROTH CONGES (A.) — Le statut des agglomérations secondaires en Languedoc oriental et l'*oppidum Latinum* des *Umbranici*. In : *Hommage à Guy Barraol*, Monographies d'archéologie méditerranéenne, Lattes, sous presse.

Sanders 1996 : SANDERS (L.) — *Système de ville et synergétique*. Paris, 1996.

Tassaux 1994 : TASSAUX (F.) — Les agglomérations secondaires de l'Aquitaine romaine : morphologie et réseaux. In : Petit et al. 1994b, p. 197-214.

Thulin 1913 : *Corpus Agrimensorum Romanorum. I. Opuscula Agrimensorum Veterum*. Leipzig, 1913.

Van Ossel 1992 : VAN OSSEL (P.) — *Etablissements ruraux de l'Antiquité tardive dans le nord de la Gaule*. 51e supplément à *Gallia*. Paris, 1992.

Vidal 2000 : VIDAL (L.) — *Aménagement et mise en valeur des campagnes de la Protohistoire au Moyen-Age dans le sud de la France : l'exemple du Languedoc central et oriental*. Thèse de doctorat d'Archéologie, multigraphiée, Université Paul Valéry Montpellier III, juin 2000.